

Mémo 3^e trim. (évolution en volume)

Activité artisanat
du bâtiment

➡ -1%

Neuf

➡ -1%

Entretien-Rénovation

➡ -1%

EN SYNTHÈSE

HAUSSE DES COÛTS ET ACTIVITÉ EN BAISSE : LES DIFFICULTÉS SE PROLONGENT POUR L'ARTISANAT DU BÂTIMENT

Au troisième trimestre 2026, l'activité des entreprises artisanales du bâtiment recule de 1 % sur un an, confirmant la persistance des difficultés du secteur. Si quelques signes d'amélioration apparaissent, notamment dans les travaux de performance énergétique, ils ne profitent qu'à certains métiers. Dans le même temps, la hausse des prix de l'énergie et des matériaux continue de peser sur les entreprises, qui peinent à répercuter ces surcoûts sur leurs prix, fragilisant davantage leurs marges et leur trésorerie. Dans un environnement marqué par l'instabilité réglementaire et les incertitudes politiques et budgétaires, cette accumulation de difficultés nourrit l'inquiétude des artisans et souligne l'urgence de redonner de la visibilité et des perspectives d'activité aux entreprises du bâtiment.

Au troisième trimestre 2026, l'activité de l'artisanat du bâtiment reste orientée à la baisse, avec un recul de 1 % en volume sur un an, concernant les entreprises jusqu'à 10 salariés. Malgré quelques signaux plus favorables, les conditions d'une reprise généralisée ne sont donc toujours pas réunies.

Dans la construction neuve, l'activité recule de 1 %. Les indicateurs avancés confirment néanmoins un redressement progressif, particulièrement visible dans le logement individuel, segment essentiel pour les entreprises artisanales. À fin août 2026, les autorisations de logements individuels progressent de 11,8 % sur un an, à 138 700 unités. Les mises en chantier suivent la même orientation : elles augmentent de 21,4 % dans l'individuel. Tous logements confondus, 369 700 logements ont été autorisés sur douze mois, soit une progression de 4,5 %, tandis que 300 200 logements ont été mis en chantier, en hausse de 21,4 %. L'amélioration observée en amont ne se transmet donc encore que partiellement à l'activité des entreprises artisanales.

En entretien-rénovation, l'activité recule de 1 %. Le redressement du marché de l'ancien perd parallèlement de son élan : 951 000 transactions ont été enregistrées sur douze mois à fin août, soit 3,6 % de plus qu'un an auparavant, mais leur nombre évolue autour de 950 000 depuis décembre

2025. Dans ce contexte, les travaux d'amélioration de la performance énergétique se distinguent par une hausse de 1 %, la première depuis le premier trimestre 2024. Cette progression ne traduit toutefois pas une reprise homogène de la rénovation énergétique. Elle s'explique notamment par la demande de travaux de climatisation et de ventilation, stimulée par la canicule. Les écarts entre les métiers en témoignent. La couverture-plomberie-chauffage progresse de 2,5 % et l'électricité de 0,5 %, tandis que la maçonnerie, la menuiserie-serrurerie et l'aménagement-décoration-plâtrerie reculent chacune de 2 %.

À ces perspectives toujours incertaines s'ajoute la pression exercée par la hausse des coûts depuis le début du conflit iranien. Près des trois quarts des entreprises interrogées, soit 73 %, jugent important ou très important l'impact de la hausse des prix du pétrole et des matériaux sur leur activité. Au-delà de ses effets directs sur les coûts des entreprises, la hausse des prix de l'énergie alimente l'inflation et contribue au resserrement des conditions de crédit, susceptible de freiner les projets immobiliers et les travaux.

Or les entreprises peinent à répercuter ces surcoûts dans leurs prix : 45 % de celles ayant constaté une augmentation de leurs coûts ne l'ont pas intégrée dans leurs tarifs et 26 % ne l'ont répercutée qu'à la marge. Au 3^e trimestre 2026, les marges des entreprises continuent de se dégrader, avec un

solde d'opinion de -23 points, en recul par rapport au trimestre précédent (28 % des entreprises déclarant une baisse de leurs marges, contre 5 % une hausse). La trésorerie demeure ainsi très dégradée. Près d'une entreprise sur quatre fait état de besoins de financement, pour un montant moyen de 25 000 euros. Ces besoins résultent principalement de la baisse de l'activité, citée par 50 % des entreprises concernées, de la hausse du prix des carburants, pour 45 %, et de l'allongement des délais de paiement, pour 37 %.

L'emploi salarié demeure sous pression : dans les entreprises du bâtiment jusqu'à 10 salariés, il recule de 2,1 % sur un an, soit environ de 11 500 emplois détruits. Les perspectives apparaissent néanmoins légèrement moins défavorables.

La progression des travaux de performance énergétique, portée notamment par les besoins de climatisation et de ventilation lors des épisodes de canicule, apparaît encore ponctuelle et ne saurait masquer la faiblesse persistante du marché de l'entretien-rénovation. Dans ce contexte, l'instabilité réglementaire, les incertitudes politiques et budgétaires pèsent sur la confiance des ménages et la visibilité des entreprises, freinant l'engagement de nouveaux projets de travaux. Plus que jamais, l'artisanat du bâtiment a besoin d'une politique du logement lisible et de perspectives économiques favorables pour retrouver les conditions d'une reprise pérenne.

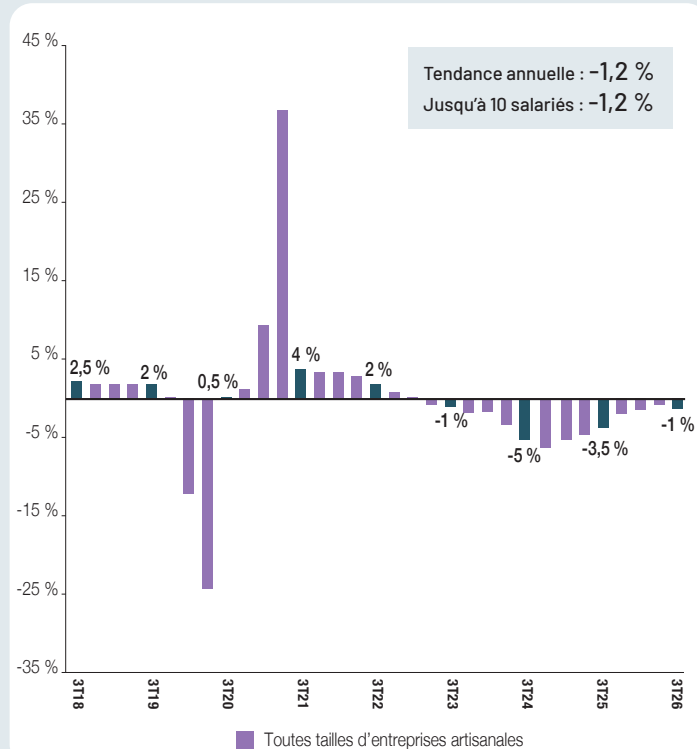
VOLUME D'ACTIVITÉ

L'activité toujours en difficulté, à l'exception des travaux de performance énergétique

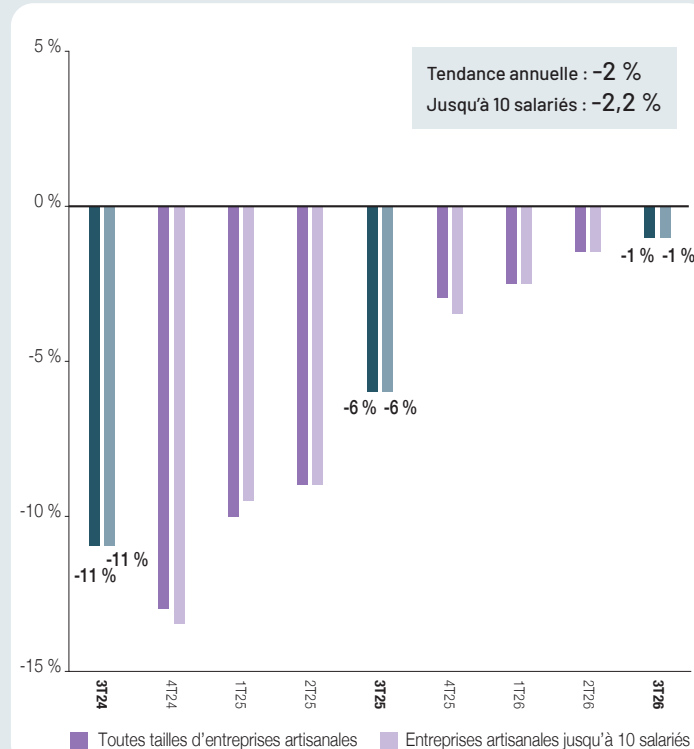
Au troisième trimestre 2026, le volume d'activité des entreprises artisanales du bâtiment recule de 1 % par rapport au même trimestre l'année dernière. Cette évolution cache une différence marquée entre les travaux de performance énergétique d'une part, et le reste de l'activité d'autre part. En effet, dans un contexte de canicule et de déploiement du plan électrification du gouvernement, les travaux de rafraîchissement

ont connu cet été un dynamisme particulier : les travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements ont crû de 1 %, une première progression depuis le premier trimestre 2024. En parallèle, les travaux d'entretien-amélioration dans leur ensemble demeurent orientés à la baisse (-1 %), et la construction neuve recule bien que moins fortement par rapport au trimestre précédent (-1 %).

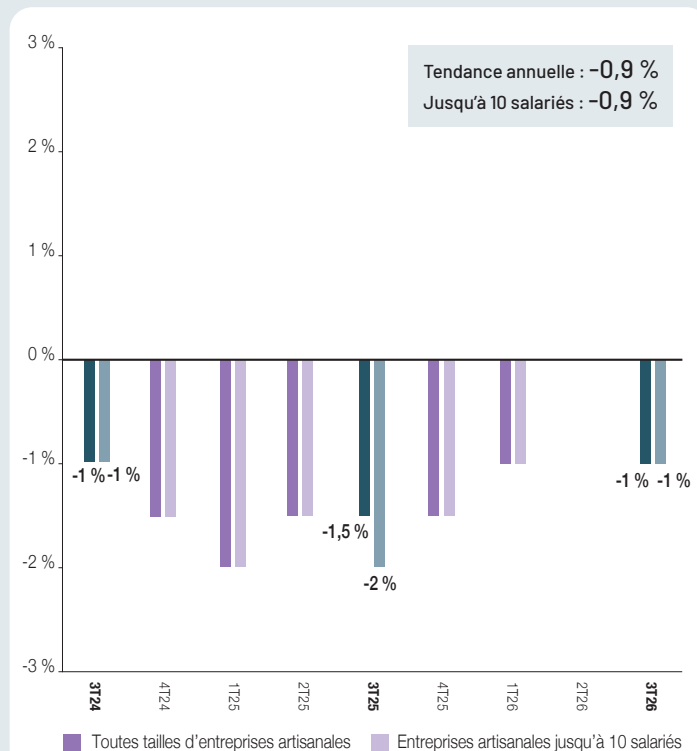
Activité artisanat



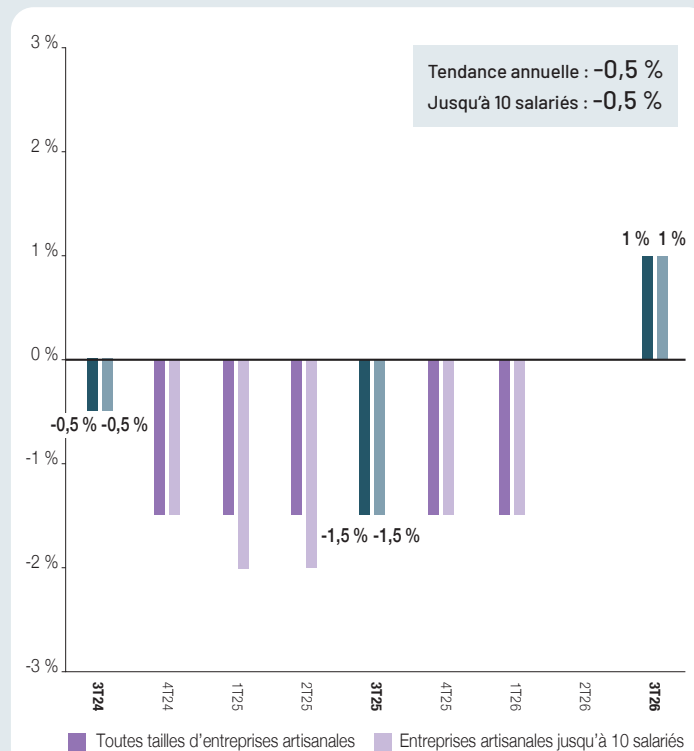
Construction neuve



Entretien-rénovation (y compris travaux de performance énergétique)



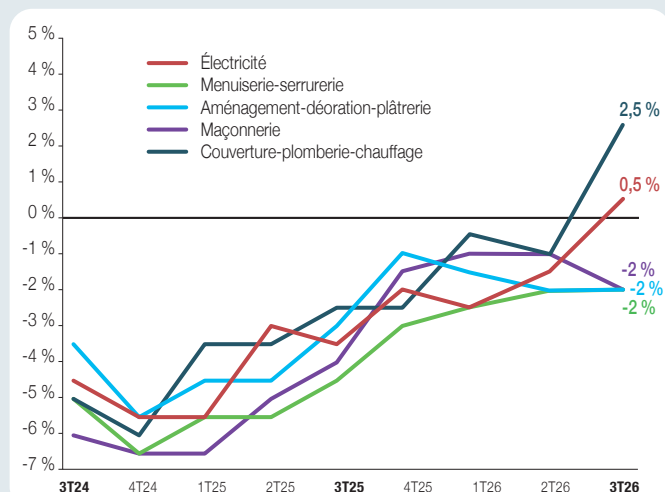
Travaux de rénovation énergétique



ACTIVITÉ PAR CORPS DE MÉTIERS

La couverture-plomberie-chauffage et l'électricité renouent avec la croissance

Au troisième trimestre 2026, l'activité évolue de manière contrastée selon les corps de métier. Les entreprises de couverture-plomberie-chauffage enregistrent la progression la plus marquée (+2,5 % sur un an), tandis que l'activité des entreprises d'électricité augmente plus modérément (+0,5 %). Ces évolutions ont notamment été portées par une demande soutenue en matière d'installation d'équipements de climatisation et de ventilation, induite par la canicule. À l'inverse, l'activité recule de 2 % dans la maçonnerie, la menuiserie-serrurerie et l'aménagement-décoration-plâtrerie.

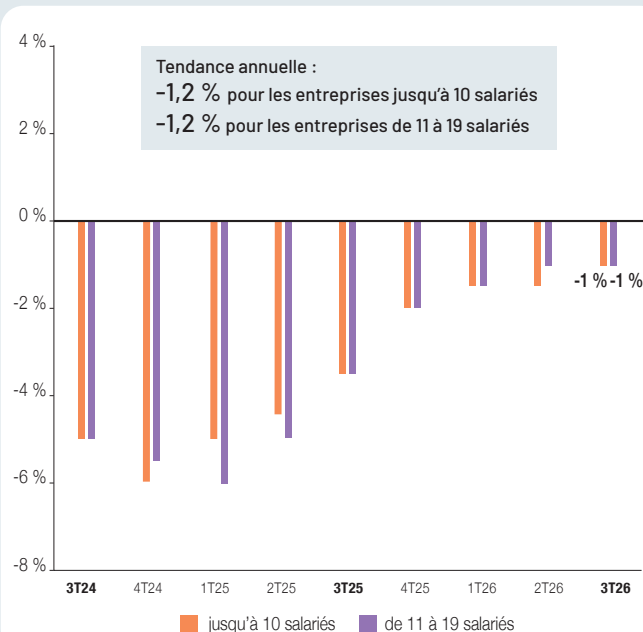


Source : CAPEB - Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.

ACTIVITÉ PAR TAILLE D'ENTREPRISE

Le recul de l'activité toujours présent pour toutes les tailles d'entreprises

Au troisième trimestre 2026, le volume d'activité recule de 1 % pour les entreprises jusqu'à 10 salariés comme pour les entreprises de 11 à 19 salariés.



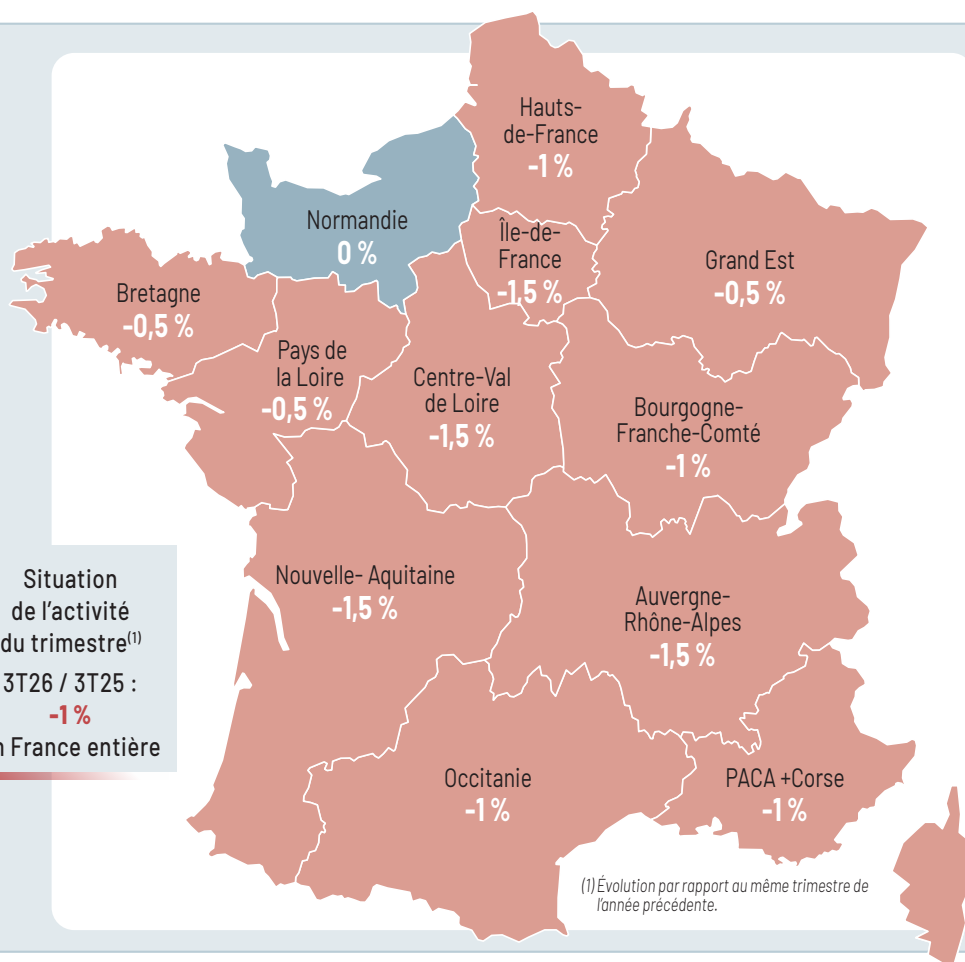
Source : CAPEB - Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.

ACTIVITÉ PAR RÉGION

Activité réalisée au 3T2026

Au troisième trimestre 2026, le volume d'activité des entreprises artisanales du bâtiment recule en glissement annuel dans l'ensemble des régions représentées, à l'exception de la Normandie, où il reste stable. Les baisses les plus modérées sont enregistrées en Bretagne, dans les Pays de la Loire et dans le Grand Est (-0,5 %). L'activité diminue de 1 % dans les Hauts-de-France, en Bourgogne-Franche-Comté, en Occitanie et en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, tandis que les replis les plus marqués concernent l'Île-de-France, le Centre-Val de Loire, la Nouvelle-Aquitaine et l'Auvergne-Rhône-Alpes (-1,5 %).

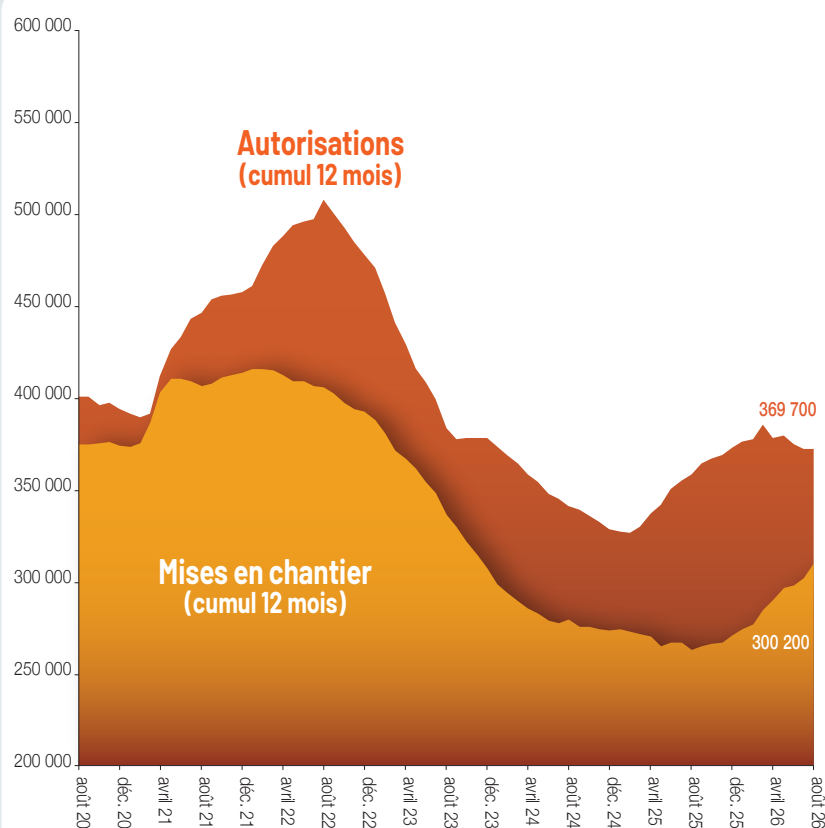
Situation de l'activité du trimestre⁽¹⁾
3T26 / 3T25 :
-1 %
en France entière



(1) Évolution par rapport au même trimestre de l'année précédente.

NEUF : AUTORISATIONS ET MISES EN CHANTIER DE LOGEMENTS

Mises en chantier et autorisations en hausse



À fin août 2026, 369 700 logements ont été autorisés au cours des douze derniers mois, soit une hausse de 4,5 % par rapport à la période précédente. Cette progression recouvre toutefois des évolutions contrastées. Les autorisations de logements individuels augmentent de 11,8 %, à 138 700 unités, sous l'effet du dynamisme de l'individuel pur (+22 %, à 97 500), tandis que l'individuel groupé recule de 6,7 %, à 41 200 unités. Les autorisations de logements collectifs diminuent également de 3,2 %, à 173 900 unités, alors que celles des logements en résidence progressent de 13,6 %, à 57 100 unités.

Les mises en chantier affichent un redressement nettement plus marqué : 300 200 logements auraient été commencés entre septembre 2025 et août 2026, soit une progression de 21,4 % sur un an. La hausse concerne toutes les catégories de logements. Elle est particulièrement soutenue pour les logements en résidence (+37,4 %, à 42 800 unités) et les logements individuels purs (+27,1 %, à 76 200 unités).

Malgré ce redressement, le cumul des mises en chantier demeure inférieur de 9,5 % à la moyenne des cinq années précédentes. La dynamique récente est néanmoins favorable : sur les huit premiers mois de 2026, leur niveau mensuel moyen dépasse de 21,2 % celui observé sur l'ensemble de l'année 2025. La situation est moins dynamique pour les autorisations, dont le niveau mensuel moyen depuis le début de 2026 est comparable à celui de 2025 et reste inférieur de 9,7 % à la moyenne des cinq années précédentes.

Type de logements autorisés

Cumul des 12 derniers mois
(résultats à fin août 2026)

Variation

(septembre 2025 à août 2026 / septembre 2024 à août 2025)

Individuel	138 700	+11,8 %
- Individuels purs	97 500	+22,0 %
- Individuels groupés	41 200	-6,7 %
Collectifs	173 900	-3,2 %
Logements en résidence	57 100	+13,6 %
Total	369 700	+4,5 %

Type de logements mis en chantier

Cumul des 12 derniers mois
(résultats à fin août 2026)

Variation

(septembre 2025 à août 2026 / septembre 2024 à août 2025)

Individuels	110 100	+21,4 %
- Individuels purs	76 200	+27,1 %
- Individuels groupés	33 900	+10,3 %
Collectifs	147 300	+17,6 %
Logements en résidence	42 800	+37,4 %
Total	300 200	+21,4 %

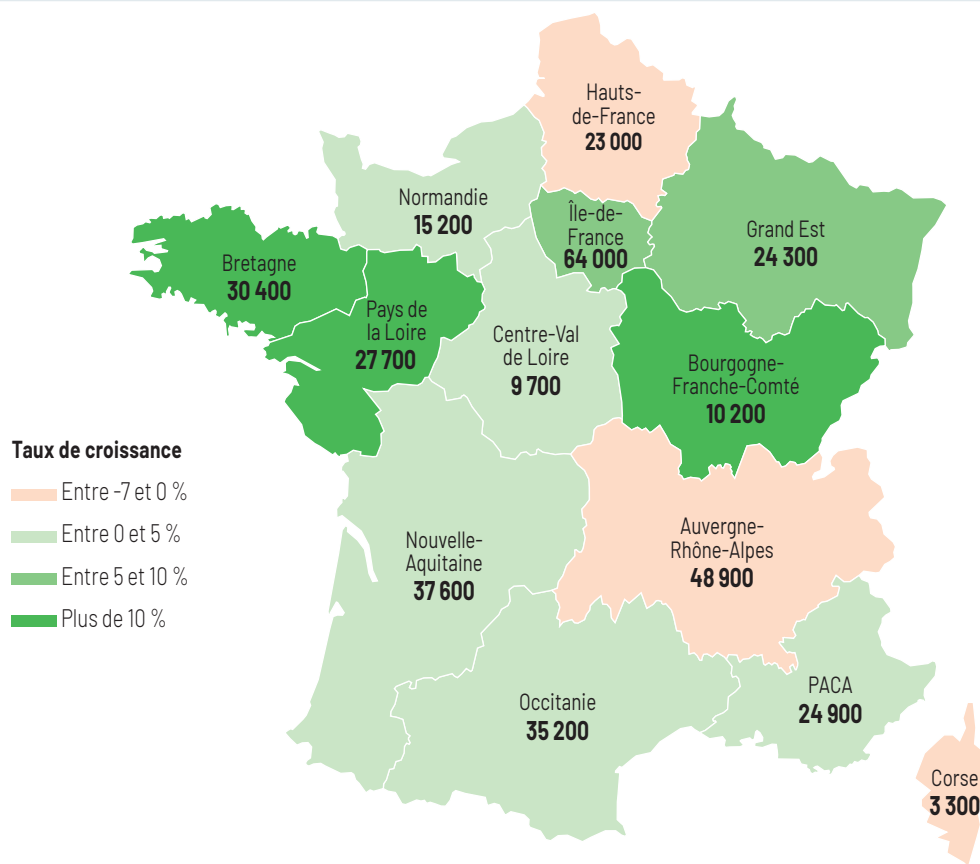
Source : SDES, Sita@del3.

La somme des valeurs peut ne pas correspondre exactement aux totaux en raison des arrondis.

Avertissement : les estimations des mises en chantiers sont susceptibles de donner lieu à des révisions significatives.

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS PAR RÉGION

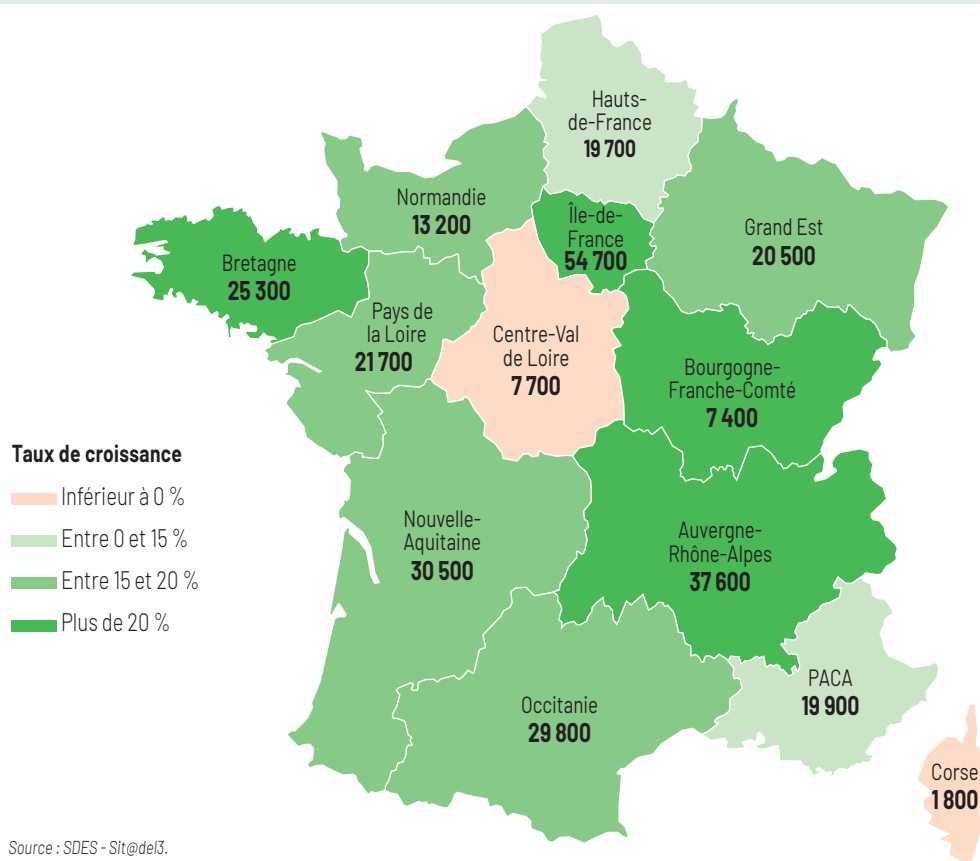
LOGEMENTS AUTORISÉS (DE SEPTEMBRE 2025 À AOÛT 2026)



À fin août 2026, le nombre de logements autorisés cumulés sur douze mois progresse dans dix des treize régions métropolitaines. Les hausses les plus marquées sont enregistrées en Bretagne (+13,1 %), en Bourgogne-Franche-Comté (+13,0 %) et dans les Pays de la Loire (+12,3 %), devant Île-de-France (+8,2 %) et le Grand Est (+6,5 %). À l'inverse, les autorisations reculent dans les Hauts-de-France (-6,9 %), en Auvergne-Rhône-Alpes (-2,7 %) et, plus légèrement, en Corse (-0,6 %). Dans les autres régions, leur évolution reste positive mais modérée, comprise entre +0,5 % en Occitanie et +2,2 % en Normandie.

Grille de lecture : dans la région Normandie, le nombre de permis de construire cumulés sur une période d'un an, allant de septembre 2025 à août 2026, a enregistré une progression comprise entre 0 et 5 % par rapport à la période de douze mois précédente. Ainsi à la fin août 2026, le cumul sur un an des permis de construire s'établissait à 15 200.

LOGEMENTS MIS EN CHANTIER (DE SEPTEMBRE 2025 À AOÛT 2026)

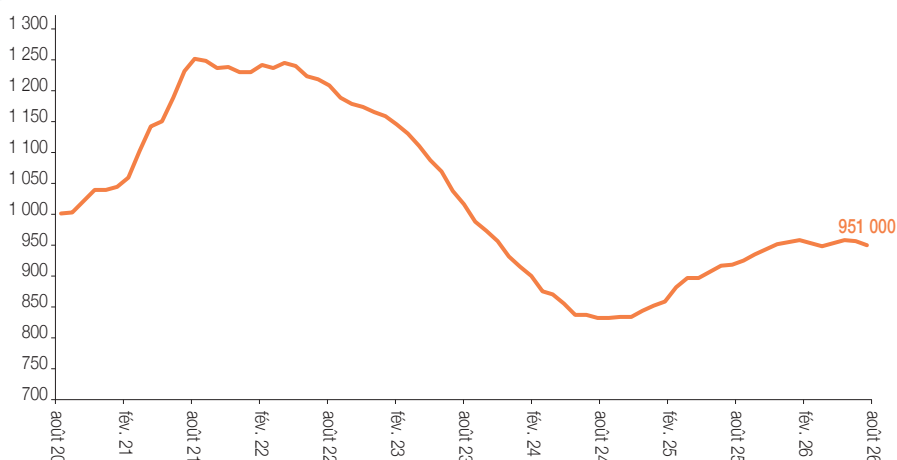


Le redressement des mises en chantier est largement diffusé sur le territoire : à fin août 2026, leur cumul sur douze mois augmente dans presque toutes les régions. L'Île-de-France se distingue nettement, avec une hausse de 42,6 %, loin devant la Bretagne (+29,5 %), l'Auvergne-Rhône-Alpes (+26 %) et la Bourgogne-Franche-Comté (+23,8 %). La progression reste également soutenue dans la plupart des autres régions, allant de +9,6 % dans les Hauts-de-France à +19,8 % en Nouvelle-Aquitaine. Seuls la Corse (-11,6 %) et le Centre-Val de Loire (-2,6 %) restent à l'écart de cette reprise.

Grille de lecture : dans la région Bretagne, le nombre de logements mis en chantier cumulés sur une période d'un an, allant de septembre 2025 à août 2026, a enregistré une augmentation de plus de 20 % par rapport à la période de douze mois précédente. Ainsi à la fin août 2026, le cumul sur un an de logements mis en chantier s'établissait à 25 300.

ANCIEN : VENTES DE LOGEMENTS

Nombre de ventes de logements anciens cumulées sur les douze derniers mois



951 000 logements anciens vendus

La hausse des ventes de logements anciens ralentit : le cumul sur 12 mois des transactions évolue depuis décembre 2025 autour de 950 000 unités. On en dénombre 951 000 cumulées sur 12 mois en août 2026, soit un niveau supérieur de 3,6 % à celui d'août 2025.

Source : IGEDD d'après INSEE, base notariale et DGFIP (MEDOC).

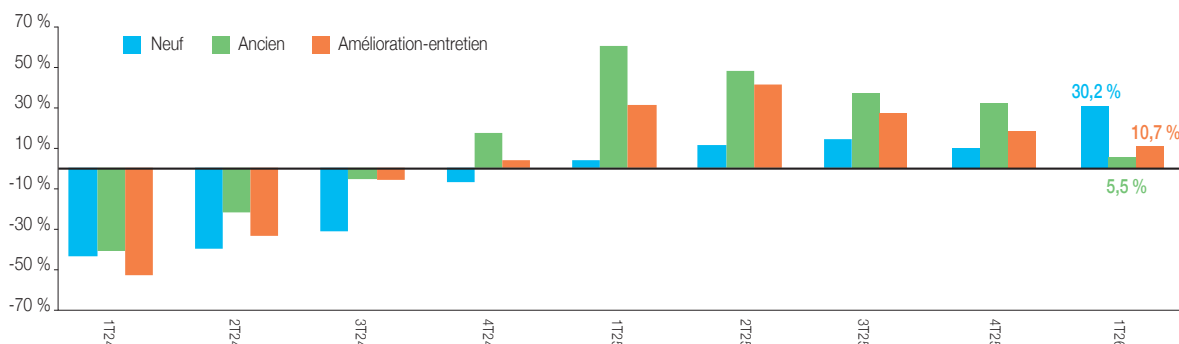
FINANCEMENT DE LA DEMANDE

CRÉDITS À L'HABITAT POUR LES PARTICULIERS

Les crédits à l'habitat en hausse nette pour les logements neufs

Les crédits à l'habitat accordés au 1^{er} trimestre 2026 s'élèvent à 31,5 Milliards d'euros sur le trimestre. Ce montant est moins important qu'au dernier trimestre 2025 (-13,1 %), mais est en hausse en glissement annuel (+8,7 % par rapport au 1^{er} trimestre 2025). La hausse est plus nette pour les crédits destinés à l'achat de logements neufs (+30,2 %) que pour les logements anciens (+5,5 %) ou l'entretien-amélioration (+10,7 %).

Évolution des montants accordés de crédits à l'habitat, en glissement annuel (T/T-4)



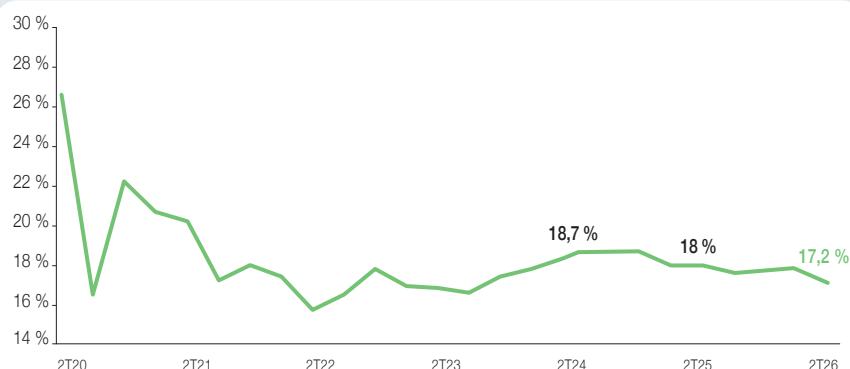
Source : Banque de France.

Évolution du taux d'épargne des ménages

Après une période de stabilisation, le taux d'épargne des ménages a marqué une baisse au deuxième trimestre 2026 pour s'établir à 17,2 % après 17,9 % au premier trimestre soit une baisse de 0,7 point. L'indicateur de climat de l'épargne de l'INSEE demeure toutefois à un niveau très élevé, à 121 points en septembre, traduisant une forte propension des ménages à épargner, tandis que leur confiance reste nettement inférieure à sa moyenne de longue période, à 86 points.

Source : INSEE.

Le taux d'épargne est le rapport entre l'épargne des ménages et le revenu disponible brut.



COMMANDES

CARNETS DE COMMANDES

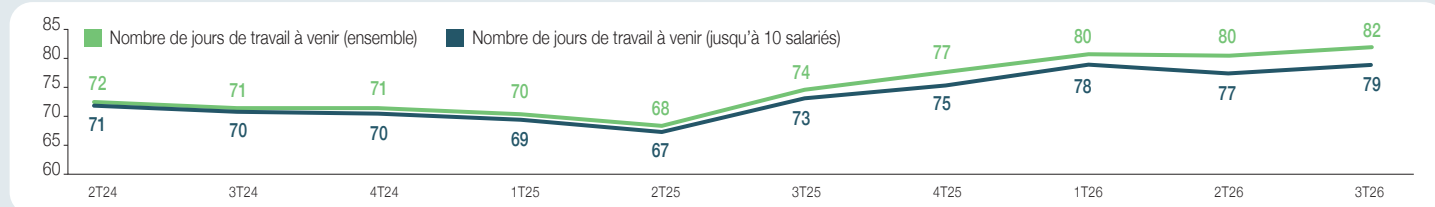
Les carnets de commandes en légère hausse, malgré des soldes d'opinion défavorables

À fin septembre 2026, les carnets de commandes atteignent 82 jours de travail, soit 8 jours de plus qu'un an auparavant, et 79 jours pour les entreprises jusqu'à 10 salariés. Ce redressement, engagé au deuxième trimestre 2025, contraste avec des soldes d'opinion négatifs depuis trois ans. Au troisième trimestre, ils

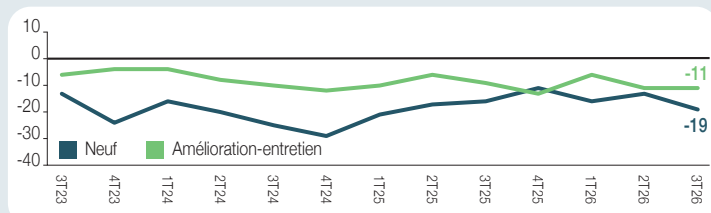
s'établissent à -15 points pour les entreprises jusqu'à 10 salariés et à -9 points pour celles de 11 à 19 salariés, ainsi qu'à -19 points dans le neuf et à -11 points dans l'entretien-amélioration. Ce paradoxe témoigne d'une perception toujours dégradée de la situation, dans un contexte d'incertitude et de tensions sur la trésorerie.

Nombre de jours de travail à venir

Source : CAPEB - Xerfi.

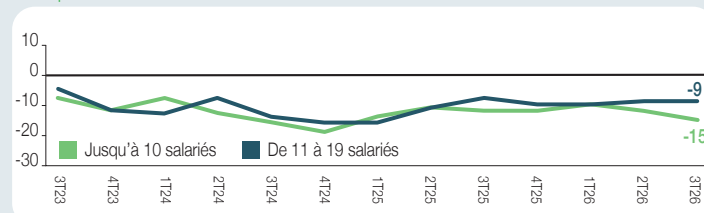


Neuf / Entretien-amélioration



Source : CAPEB - Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au trimestre précédent.

Jusqu'à 10 salariés / 11 à 19 salariés

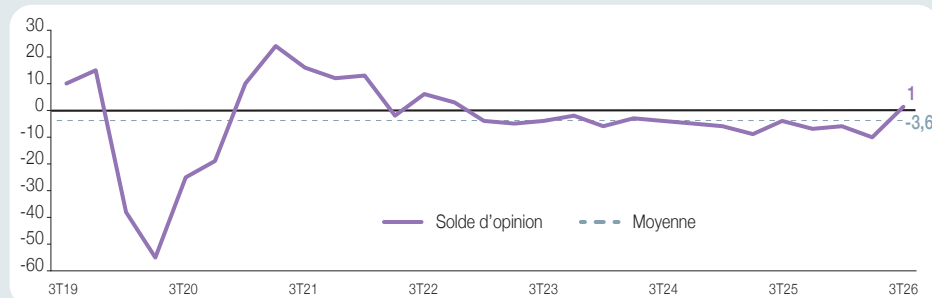


Source : CAPEB - Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au trimestre précédent.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Un solde d'opinion proche de l'équilibre

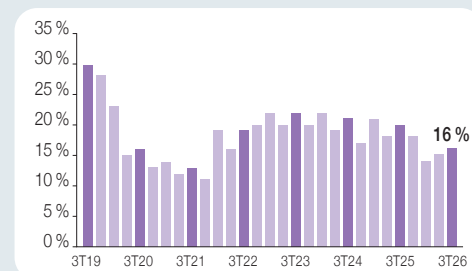
11 % des entreprises enregistrent une hausse de leur chiffre d'affaires réalisé pour le compte des collectivités locales tandis que 10 % constatent une baisse. Le solde d'opinion est ainsi en amélioration et très légèrement positif, à 1 point contre -3,6 points en moyenne sur longue période.



Source : CAPEB - Xerfi, évolution de l'activité par rapport au trimestre précédent.

16 % des entreprises travaillent pour les collectivités territoriales

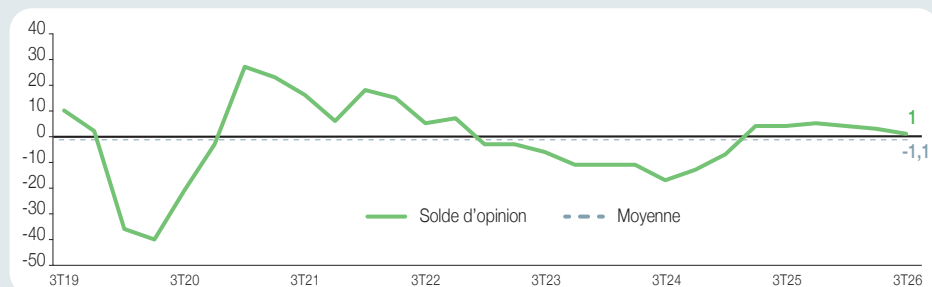
16 % des entreprises déclarent travailler pour les collectivités locales au 3^e trimestre 2026. Cette proportion est inférieure de quatre points par rapport au 3^e trimestre 2025.



SOUS-TRAITANCE

Le solde d'opinion sur la sous-traitance diminue légèrement

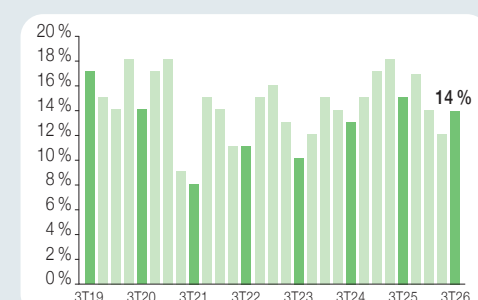
15 % des entreprises notent une progression de leur activité réalisée en sous-traitance tandis que 14 % en constatent une diminution. Le solde d'opinion s'établit ainsi à +1 point.



Source : CAPEB - Xerfi, évolution de l'activité par rapport au trimestre précédent.

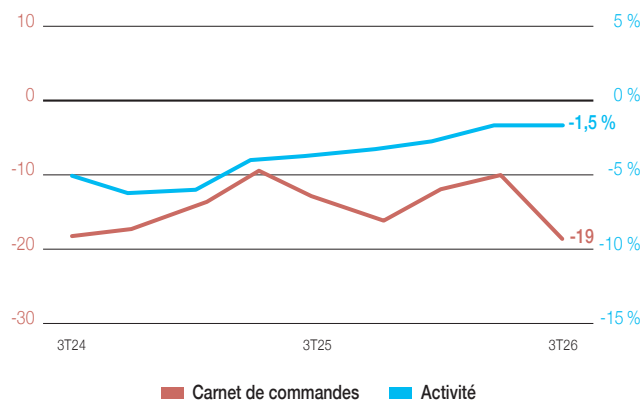
14 % des entreprises en sous-traitance

Au troisième trimestre 2026, 14 % des entreprises déclarent réaliser une partie de leur activité en sous-traitance, soit 1 point de moins qu'au troisième trimestre 2025.

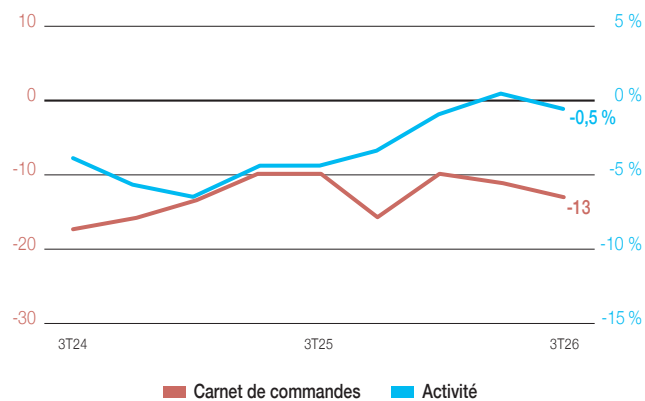


CARNETS DE COMMANDES ET ACTIVITÉ PAR RÉGION

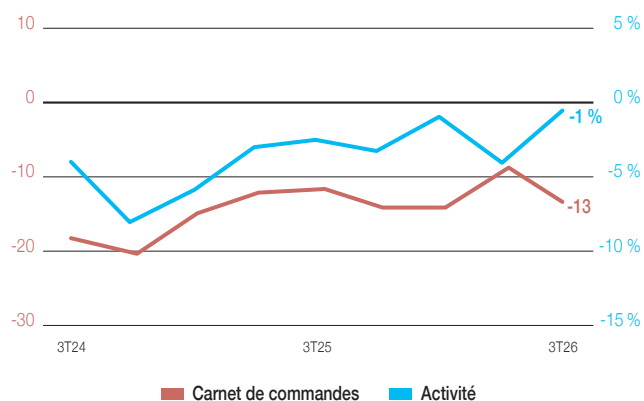
Auvergne-Rhône-Alpes



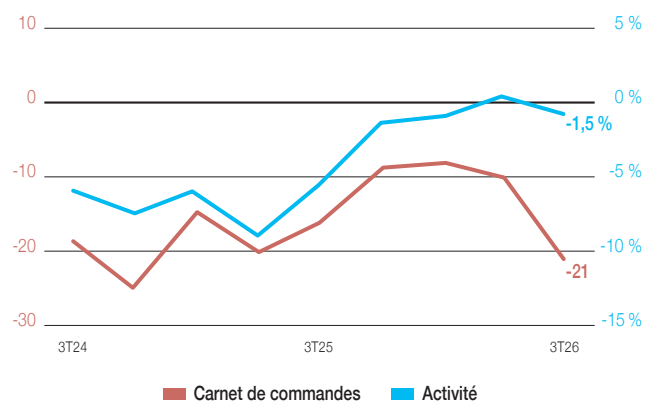
Bretagne



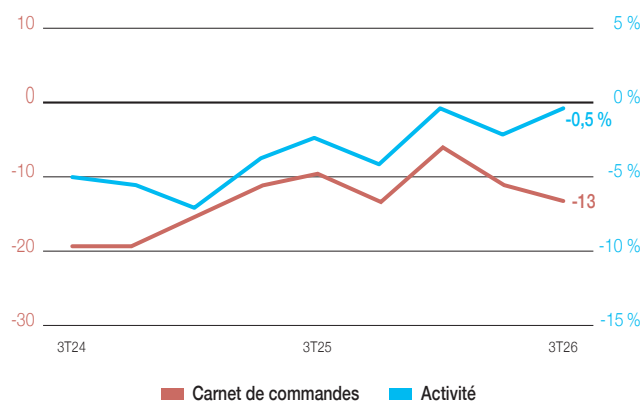
Bourgogne-Franche-Comté



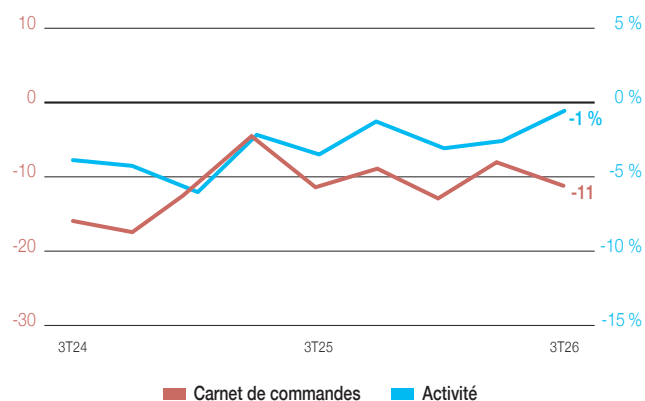
Centre-Val de Loire



Grand Est



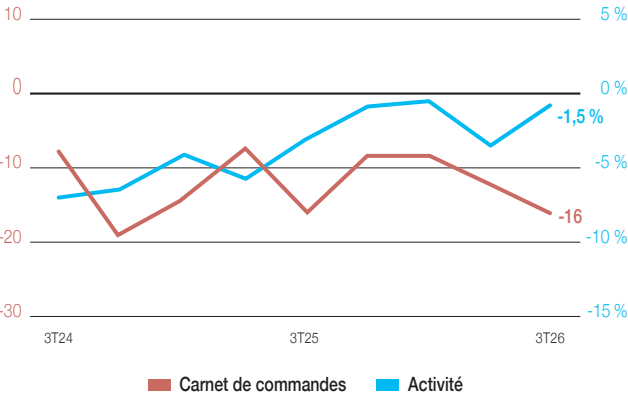
Hauts-de-France



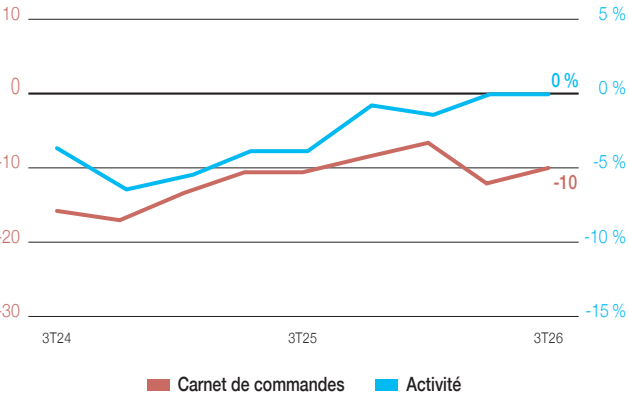
Source : CAPEB - Xerfi, évolution de l'activité par rapport au même trimestre de l'année (en bleu : activité et en orange : solde d'opinion sur les carnets de commandes).

CARNETS DE COMMANDES ET ACTIVITÉ PAR RÉGION

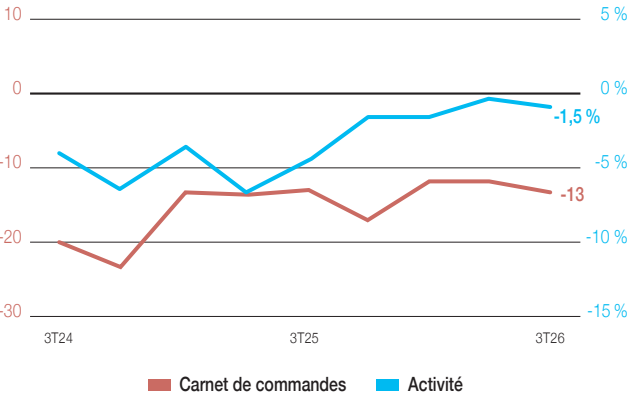
Île-de-France



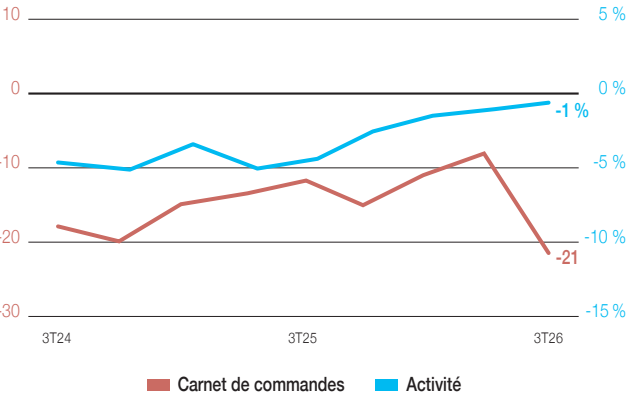
Normandie



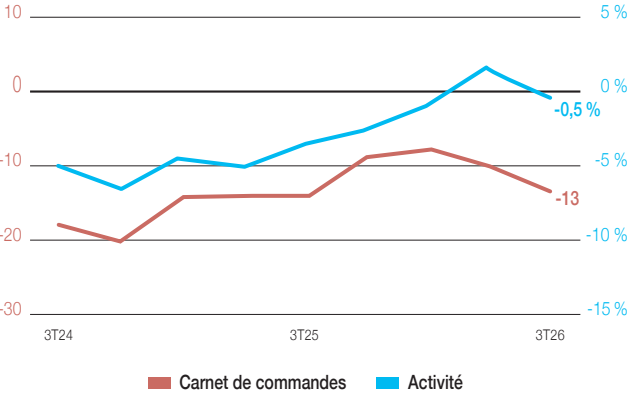
Nouvelle-Aquitaine



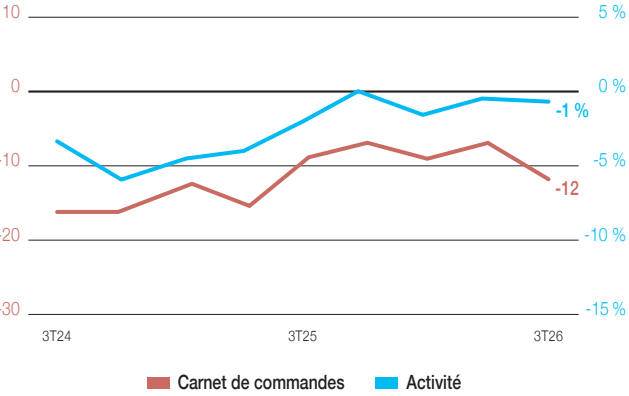
Occitanie



Pays de la Loire



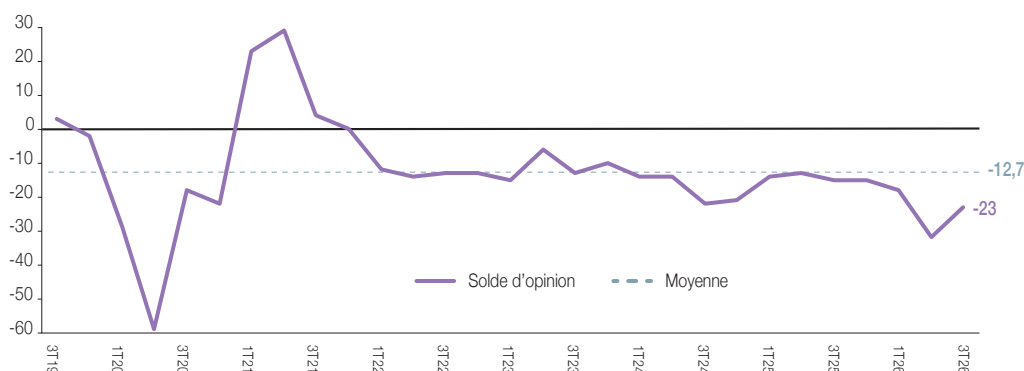
Provence-Alpes-Côte d'Azur - Corse



Source : CAPEB - Xerfi, évolution de l'activité par rapport au même trimestre de l'année (en bleu : activité et en orange : solde d'opinion sur les carnets de commandes).

SITUATION DE LA TRÉSORERIE

Le solde d'opinion sur la trésorerie demeure très dégradé

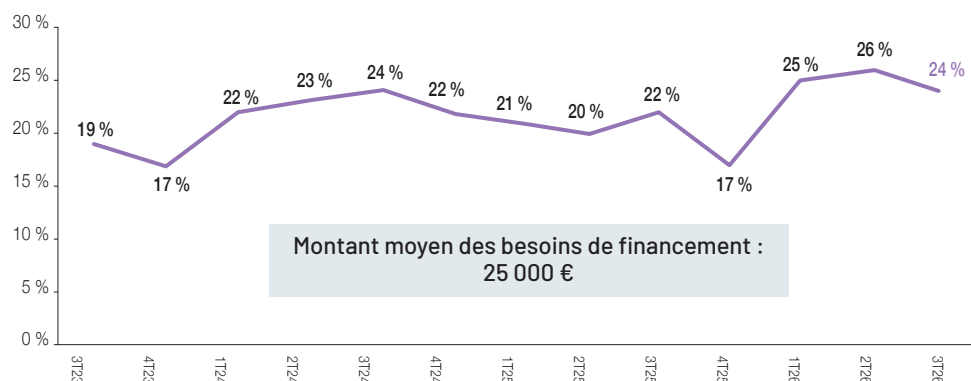


Source : CAPEB - Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au trimestre précédent.

Le solde d'opinion concernant la trésorerie reste mal orienté au 3^e trimestre 2026, traduisant une situation tendue. Il s'établit à -23 points contre -12,7 points pour la moyenne de long terme. 30 % des entreprises font état d'une détérioration de leur trésorerie, contre seulement 7 % qui constatent une amélioration.

RÉPARTITION DES BESOINS DE FINANCEMENT

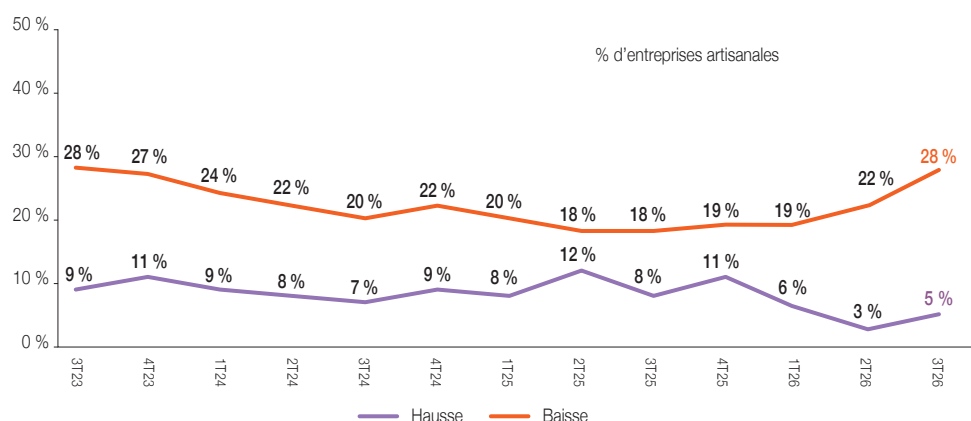
Pourcentages d'entreprises artisanales faisant état de besoins de financement



Source : CAPEB - Xerfi.

Au 3^e trimestre 2026, 24 % des entreprises font état de besoins de financement (contre 22 % un an auparavant). La part d'entreprises concernées reste élevée, comme le montant moyen de ces besoins (25 000 €). Ces difficultés de trésorerie ont pour origine, en premier lieu, la baisse de leur activité (citée par 50 % des entreprises), la hausse du prix des carburants (45 %) ou encore l'allongement des délais de paiement de leurs clients (37 %).

ÉVOLUTION DES MARGES



Source : CAPEB - Xerfi.

Au 3^e trimestre 2026, 28 % des entreprises déclarent une baisse de leurs marges, tandis que 5 % constatent une hausse. Le solde d'opinion sur ce trimestre est donc défavorable et en dégradation par rapport au trimestre précédent, s'établissant à -23 points.

PRIX ET COÛTS

ENTRETIEN-AMÉLIORATION : COÛT ET PRIX DES TRAVAUX

Les coûts et prix des travaux d'entretien-amélioration accélèrent de nouveau

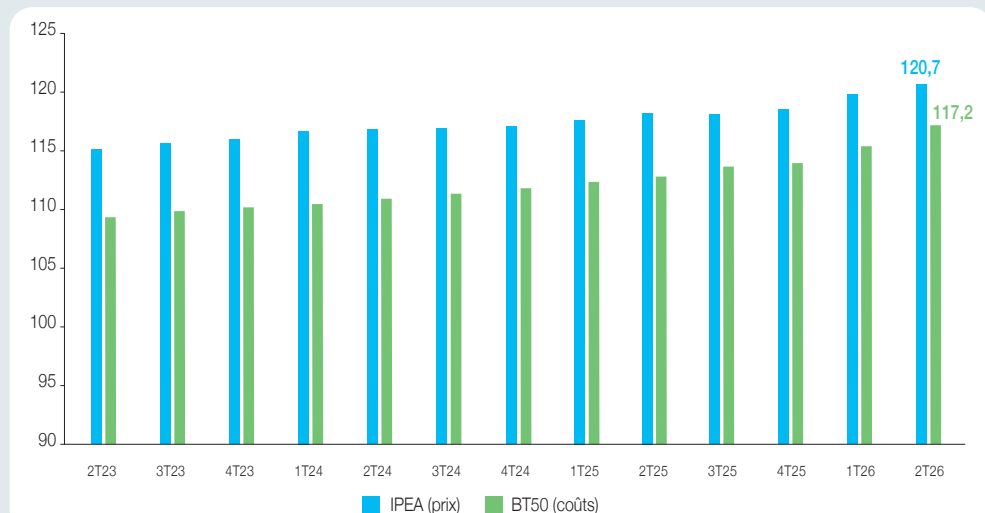
Sur un an, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments augmentent de 2,1 % (après +1,8 % au premier trimestre et +1,2 % au quatrième trimestre 2025).

Les prix augmentent le plus fortement pour les travaux de menuiserie (+3,4 % après +2,5 %), pour les travaux d'installation électrique (+2,3 % après +2 %), pour les « autres travaux de construction spécialisés » (+2,2 %

après +2,3 %), pour les travaux de peinture et de vitrerie (+2,1 % après +2 %) et pour les travaux de revêtement des sols et des murs (+1,9 % après +1,3 %). En parallèle, ils se replient légèrement pour les travaux de plâtrerie (-0,4 % après +0,7 %).

En parallèle, les coûts (selon l'indice BT50) augmentent de +3,9 % sur la même période.

Évolution comparée des prix et des coûts



Source : INSEE, base 100 en 2021.

Évolution des prix par corps de métiers pour les bâtiments résidentiels et non résidentiels (2T2026/2T2025)

Indice des prix des travaux d'entretien-amélioration (IPEA)	+2,1 %
4321 - Installation électrique	+2,3 %
4322 - Plomberie, installation de chauffage et de conditionnement d'air	+1,6 %
4329 - Autres travaux d'installation	+1,5 %
4331 - Plâtrerie	-0,4 %
4332 - Menuiserie	+3,4 %
4333 - Revêtement des sols et des murs	+1,9 %
4334 - Peinture et vitrerie	+2,1 %
4391 - Couverture	+1,5 %
4399 - Autres travaux de construction spécialisé	+2,2 %

Source : INSEE, base 100 en 2021.

DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES DANS LE BTP

Créations : +7,6 %

Au 2^e trimestre 2026, 22 527 créations ont été enregistrées dans la construction (+ 7,6 % par rapport au même trimestre l'année précédente).

Source : INSEE.

Défaillances : -1,8 %

Au 2^e trimestre 2026, 3 626 défaillances d'entreprises ont été enregistrées dans la construction (-1,8 % par rapport au 2^e trimestre 2025), conservant un niveau élevé. À titre de comparaison, on dénombrait 2 000 défaillances au 2^e trimestre 2022.

Source : Banque de France.

MÉMO

Indice des prix à la consommation

Valeur en septembre 2026	Évolution annuelle (M/M-12)
--------------------------	-----------------------------

103,07 **+3,1 %**
Source : INSEE, indice hors tabac base 100 en 2025.

Indice du coup de la construction

Valeur au 2T2026	Évolution annuelle (T/T-4)
------------------	----------------------------

2 103 **+0,8 %**
Source : INSEE, indice base 100 au 4^e trimestre 1953.

Indice de référence des loyers

Valeur au 3T2026	Évolution annuelle (T/T-4)
------------------	----------------------------

148,06 **+1,57 %**
Source : INSEE, indice base 100 au 4^e trimestre 1998.

INDEX BT50

Valeur en août 2026	Évolution annuelle (M/M-12)
---------------------	-----------------------------

141,5 **+4,2 %**
Source : INSEE, publication au JO du 16 octobre 2026 base 100 en 2010.

COURS DES MÉTAUX

Aluminium

En dollars/tonne en août 2026	Évolution annuelle (M/M-12)
-------------------------------	-----------------------------

3 248,9 **+25,3 %**

Cuivre

En dollars/tonne en août 2026	Évolution annuelle (M/M-12)
-------------------------------	-----------------------------

14 352,5 **+48,8 %**

Zinc

En dollars/tonne en août 2026	Évolution annuelle (M/M-12)
-------------------------------	-----------------------------

3 873,8 **+39,2 %**

PRIX DE VENTE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Produits céramiques et matériaux de construction

Valeur en août 2026	Évolution annuelle (M/M-12)
---------------------	-----------------------------

129,7* **+2,3 %**

Béton prêt à l'emploi

Valeur en août 2026	Évolution annuelle (M/M-12)
---------------------	-----------------------------

136,1* **+2,6 %**

Produits sidérurgiques de base et ferroalliages

Valeur en août 2026	Évolution annuelle (M/M-12)
---------------------	-----------------------------

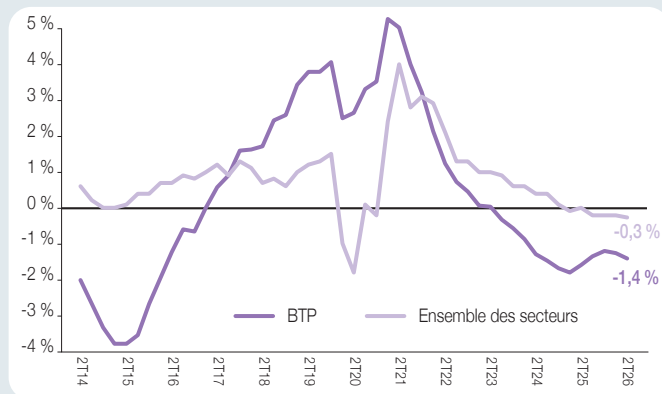
104* **+10,2 %**

* Valeur provisoire.
Source : INSEE, indice base 100 en 2021.

EMPLOI DANS LE BTP

Emploi salarié

L'emploi salarié du BTP s'établit à 1519 400 au 2T2026, soit une baisse de 1,4 % sur un an (contre -0,3 % dans l'ensemble des secteurs principalement marchands).



Source : INSEE.

Emploi intérimaire

Au 2^e trimestre 2026, le secteur de la construction totalise 119 696 emplois intérimaires (emplois équivalents temps plein). L'intérim recule par rapport au 2^e trimestre 2025 (-5,1 %).

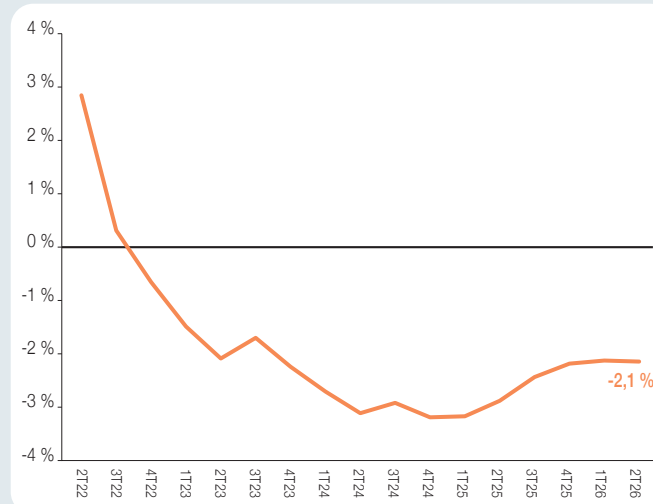
Le taux de recours à l'intérim (poids de l'emploi intérimaire dans l'emploi salarié total) s'établit à 7,3 %.

Source : DARES.

EMPLOI SALARIÉ DANS LES ENTREPRISES DU BTP DE MOINS DE 20 SALARIÉS

Évolution de l'emploi salarié

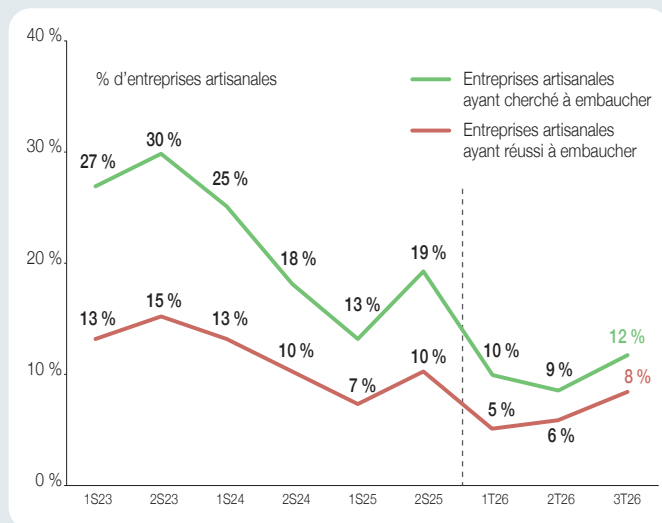
Au 2^e trimestre 2026, l'emploi recule encore dans les entreprises du BTP de moins de 20 salariés par rapport au 2^e trimestre 2025. La variation s'établit à -2,1 % comme au trimestre précédent, soit 17 066 emplois détruits (environ 11 500 emplois dans les entreprises du bâtiment comptant jusqu'à 10 salariés).



Source : ACOSS.

LES EMBAUCHES DANS L'ARTISANAT DU BÂTIMENT

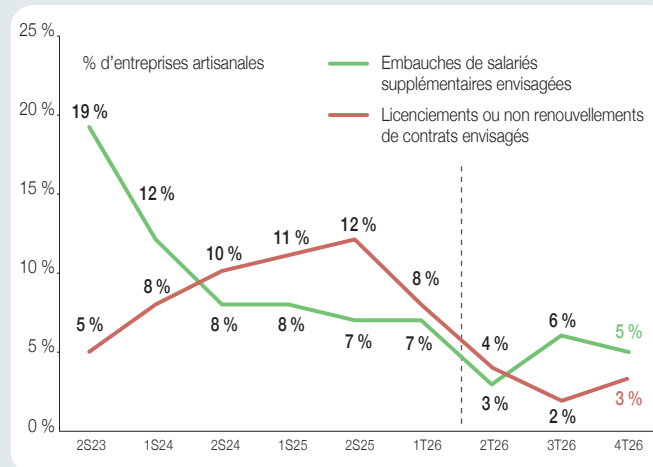
Au troisième trimestre 2026, la part d'entreprises déclarant avoir cherché à recruter s'établit à 12 %, en progression par rapport au trimestre précédent. 8 % des entreprises sont parvenues à embaucher.



Avertissement méthodologique : à compter du T12026, les questions relatives aux embauches et intentions d'embauches sont posées à une fréquence trimestrielle et non semestrielle.

LES INTENTIONS D'EMBAUCHES DANS L'ARTISANAT DU BÂTIMENT

Pour le deuxième trimestre consécutif, les entreprises artisanales du bâtiment sont plus nombreuses à envisager des embauches de salariés supplémentaires au trimestre suivant (5 %) qu'à envisager un licenciement ou un non-renouvellement de contrat (3 %).



Avertissement méthodologique : à compter du T12026, les questions relatives aux embauches et intentions d'embauches sont posées à une fréquence trimestrielle et non semestrielle.

Réalisation : Obea - Crédit photo : © 2026 iStockphoto LP.